



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

COVID-19 | Coronavirus

Un peu de répit pour les citoyens : LA VILLE RETARDE LES PROCHAINS VERSEMENTS DE TAXES

Thetford Mines, le 20 mars 2020. Afin de réduire l'impact financier engendré par le paiement des comptes de taxes municipaux et de donner un peu de répit à la population en cette période difficile, la Ville de Thetford annonce le report des deux derniers versements de taxes, et ce, sans intérêts ni pénalités.

DEUX NOUVELLES DATES

Les résidents, commerçants et industriels de la Ville de Thetford ont la possibilité d'acquitter leurs taxes municipales en trois versements égaux. En temps normal, les dates limites de paiement sont fixées au 1^{er} mars, 1^{er} juin et 1^{er} septembre.

Le report annoncé concerne les deux derniers versements, soit celui du 1^{er} juin qui passe au 15 juillet ainsi que celui du 1^{er} septembre qui est, quant à lui, retardé au 1^{er} octobre. Cette mesure s'applique à l'ensemble des citoyens.

À moins d'un avis contraire, les chèques postdatés seront encaissés à la date prévue au départ. Pour demander un changement, les gens sont invités à communiquer avec le Service des finances au 418 335-2981.

« Initialement, notre réflexion visait à offrir un délai afin d'éviter que les gens qui doivent conjuguer avec une baisse de salaire soient dans l'obligation d'effectuer un versement de taxes le 1^{er} juin. En se projetant un peu dans le futur, nous avons conclu que, pour bien des gens, la rentrée scolaire risque d'être plus difficile qu'à l'habitude. Ainsi, nous avons choisi de reporter également le paiement du troisième et dernier versement, prévu le 1^{er} septembre, au 1^{er} octobre » affirme le maire, Marc-Alexandre Brousseau.

« Soyez assurés que les élus sont conscients des difficultés vécues par un bon nombre de citoyens et qu'il s'agit d'une action concrète visant à leur offrir le meilleur soutien possible. Malgré le fait que cette mesure engendrera un impact financier de près de 100 000 \$ pour la Ville, nous jugeons que c'est tout à fait justifié dans les circonstances » poursuit-il.

PAIEMENT À DISTANCE

La Ville rappelle que le comptoir du Service des finances est actuellement fermé au public, le paiement des taxes doit donc être effectué en ligne, par la poste ou par le biais de la chute postale accessible près de l'entrée principale de l'hôtel de ville. Il est important que le paiement soit accompagné du coupon de remise détachable ou des informations relatives au dossier, soit le numéro de matricule ou de dossier ainsi que l'adresse de résidence.

RAPPEL AUX CITOYENS

La Ville rappelle qu'il est essentiel de suivre les recommandations du gouvernement. « Le message est clair, on se lave les mains, on reste à la maison, on annule les rendez-vous non urgents, on évite les rassemblements et, surtout, on fait sa part pour la société » conclut le maire.

POUR TOUT SAVOIR

Pour suivre l'évolution de la situation ou obtenir de plus amples informations sur les services municipaux, les gens sont invités à visiter le villethetford.ca. Il est également possible de communiquer avec la Ville par téléphone au 418 335-2981 ou par courriel à infos@villethetford.ca

-30-

SOURCE :

Caroline Poulin

Responsable des communications | Ville de Thetford Mines

418 335-2981, poste 215 | c.poulin@villethetford.ca